

# USDR14 - Réglementation des chantiers

## Présentation

### Objectifs pédagogiques

Connaître les règles relatives à l'organisation des chantiers de construction et aux conditions de travail sur ceux-ci, en vue notamment d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs. Connaître les modalités de contrôle par l'administration du respect de ces règles et les sanctions administratives et pénales encourues.

## Programme

### Contenu

- Le secteur du bâtiment et des travaux publics
- Les principes de prévention des risques
- Les acteurs du chantier
- Le cadre juridique du chantier
- Les trois catégories de chantiers
- Les obligations de coordination et de prévention des risques
- Le coordonnateur sécurité et protection de la santé (SPS)
- La déclaration préalable d'ouverture de chantier
- Le plan général de coordination
- Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)
- Le registre-journal du chantier
- Les voiries et réseaux divers
- Le collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail
- Le dossier des interventions ultérieures
- Les étapes des obligations administratives
- La responsabilité pénale

### Modalités de validation

- Examen final

### Description des modalités de validation

Épreuve écrite de mise en situation professionnelle de 2 heures.

Pour valider une UE du master, il faut en principe obtenir une note d'au moins 10/20. Toutefois, une note égale ou supérieure à 9/20 et inférieure à 10/20 peut être validée par l'effet d'une compensation annuelle des notes. La compensation des notes est opérée au terme de chaque année du master et suppose :

- que la note de chaque UE soit d'au moins 9/20,
- que la note moyenne des UE de l'année soit d'au moins 10/20.

Valide le 04-07-2022



**Code : USDR14**

Unité spécifique de type cours  
2 crédits

**Responsabilité nationale :**  
EPN14 - Droit et immobilier / 1

**Contact national :**

ICH

2 rue Conté

75003 Paris

01 40 27 24 41

Virginia Mateus

[virginia.mateus@lecnam.net](mailto:virginia.mateus@lecnam.net)